

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5344>



CAPA de titularisation des stagiaires agrégés du 26 juin 2017

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Exercice de nos métiers - Entrée dans le métier (INSPE) -



Publication date: lundi 26 juin 2017

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Contrairement aux certifiés pour lesquels un jury se réunit, la titularisation des stagiaires agrégés est soumise à un avis de la CAPA des agrégés dans laquelle le SNES-FSU est largement majoritaire.

La CAPA du 26 juin 2017 a donc examiné les avis des chefs d'établissement, des IPR, de l'ESPE, de l'inspection générale et de la rectrice.

Sur 21 agrégés stagiaires, 17 seront titularisés, 3 devront renouveler leur année et la dernière personne n'était pas évaluable.

Les élus du SNES qui avaient consultés les dossiers de titularisation, sont intervenus sur chacune de ces situations. Pointant parfois le manque d'aide apporté aux stagiaires en cours d'année ou des éléments peu étayés pour motiver le refus de titulariser certains stagiaires.

Les élus de la FSU (Snes, SNEP, SNESUP) ont fait la déclaration ci-dessous qui a permis d'insister sur la politique du nouveau gouvernement et sur l'année de formation des stagiaires, année bien difficile qui nécessite dès l'an prochain des aménagements importants.

"À l'origine pensée et réfléchi par nos collègues du supérieur, la formation comporte bien actuellement tous ces aspects, mais nos collègues stagiaires reçoivent mal certaines formations transversales qu'ils jugent parfois infantilisantes. Par ailleurs, les stagiaires pointent, à juste titre, une surcharge de travail entre classes en responsabilité, cours à l'ESPE et mémoire professionnel. Le SNES-FSU souhaite que le groupe de travail que vous avez annoncé, Madame la Rectrice, conduise à un dialogue constructif entre stagiaires et ESPE. L'année de stage doit être vécue comme un vrai tremplin par les stagiaires. Pour le SNES-FSU, il est important que la formation montre l'état de la recherche dans le domaine de l'enseignement en n'occultant pas les controverses et les débats entre chercheurs.

Nous en profitons pour ajouter que cette volonté doit aussi concerner la formation continue afin que les réflexions et avis des collègues soient entendus ce qui a peu été le cas par exemple lors des formations sur la réforme du collège puisqu'elles étaient essentiellement prescriptives."

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Déclaration liminaire de la FSU à la CAPA du 26 juin 2017